



CURBARA, u 10 d'ottobre 2025
CORBARA, le 10 octobre 2025

Maire de la Commune
20256 – CORBARA
Département de la Haute-Corse

A

MRAe Corse
DREAL de Corse
SBEP/DSPEI/MIEE
19, cours Napoléon
Bâtiment D
20000 AJACCIO

Objet : Transmission PLU arrêté pour avis
RAR n° 1A 217 463 5915 3

Monsieur le Président,

La commune de Corbara a par délibération en date du 01/10/2025 arrêté son projet de révision du Plan Local d'Urbanisme.

Conformément aux dispositions de l'article L.153-16 du Code de l'Urbanisme, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint pour avis la délibération d'arrêt et un exemplaire du dossier sur support USB.

Ce dossier se compose :

- du rapport de présentation (1),
- du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (2),
- des Orientations d'Aménagement et de Programmation (3),
- du règlement (4),
- des documents graphiques (5.a et 5.b),
- de la liste des emplacements réservés (6)
- des pièces annexes (7.a. liste des servitudes d'utilité publique ; 7.b. plan des servitudes d'utilité publique ; 7.c. plan de zonage PPRIF ; 7.d. règlement PPRIF ; 7.e. zonage SPR ; 7.f. règlement SPR ; 7.g. Schéma Directeur d'Assainissement ; 7.i. zonage d'assainissement)

Pour des raisons de sécurisation juridique de la procédure, je vous remercie de m'informer par retour de courrier de la bonne réception de la clef USB et de la bonne lecture des fichiers PDF qu'elle contient.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes salutations respectueuses.

Le Maire,
Paul Lions

